

Parlamentsdienste

Services du Parlement

Servizi del Parlamento

Servetschs dal parlament



Secrétariat des
Commissions de l'environnement,
de l'aménagement du territoire et
de l'énergie

Tél. 031 322 97 34

Fax 031 322 98 72

Secrétaire de commission:

Pierre Jeanneret

La CEATE-N pendant la 46^e législature 1999 - 2003

Contenu

- 1 Mandat
- 2 Objets traités pendant la 46^e législature 1999 - 2003
- 3 Composition de la commission, sous-commission
- 4 Nombre de séances nécessaires
- 5 Remarques sur les travaux de la commission
- 6 Vue d'ensemble

Annexe: Statistiques

1 Mandat

En vertu de l'article 15 al. 2 RCN [article 10 al. 2 RCE], les commissions législatives ont pour mission :

- a. l'examen préalable des objets relevant de leur domaine qui leur sont attribués par le Bureau, à l'intention du Conseil;
- b. le suivi régulier de l'évolution sociale et politique dans leurs domaines;
- c. l'élaboration de suggestions et de propositions visant à régler les problèmes relevant de leurs domaines;
- d. la coordination avec les commissions des deux conseils qui traitent les mêmes questions ou des questions analogues, en particulier avec les commissions des finances et de gestion.

Par décision du bureau du 8.11.1991, la CEATE-N s'est vu attribuer les domaines de compétence suivants :

Protection de l'environnement, de la nature, du paysage et des eaux

Protection des monuments

Aménagement national, régional et local

Economie des eaux

Energie et approvisionnement en énergie

Forêts, chasse et pêche

2 Objets traités pendant la législature 1999-2003

cf. liste en annexe

21 Répartition par type des objets traités

La CEATE-N a procédé à l'examen préalable de **127** objets, qui se répartissent comme suit :

	type d'objet	nombre	remarques
a.	initiative populaire	2	
b.	projet d'arrêté du Conseil fédéral	23	
c.	co-rapport aux projets d'arrêté du Conseil fédéral	0	
d.	examen préalable des initiatives parlementaires	24	3 donner suite / 5 ne pas donner suite / 5 retirées / 11 pendantes
e.	examen préalable des initiatives cantonales	2	0 donner suite / 2 ne pas donner suite
f.	élaboration d'un projet (iv.pa., iv.ct., iv.com.)	3	3 pendantes
g.	projet de l'autre conseil (iv.pa. élaboré par une commission de l'autre conseil)	0	
h.	interventions de la commission	13	8 motions / 5 postulats

i.	motions de l'autre conseil	6	2 adoption /3 rejet / 1 pendant
j.	pétition		0 donner suite / 6 prendre acte
k.	objets internes	48	
l.	cas particuliers		
	total	127	

22 Projets émanant du Conseil fédéral

Les principaux objets à avoir été traités par la commission sont les suivants :

- Loi sur le marché de l'électricité
- Ouragan Lothar
- Initiative populaire "Pour garantir l'AVS – taxer l'énergie et non le travail!"
- Initiatives populaires "MoratoirePlus" et "Sortir du nucléaire"
- Loi sur l'énergie nucléaire
- Carburants désulfurés. Promotion

23 Initiatives parlementaires / initiatives de commission

La CEATE N a procédé à l'examen préalable de **24** initiatives parlementaires (elle a donné suite à **3** d'entre elles, n'a pas donné suite à **5** d'entre elles, **5** retirées, **11** pendantes).

2^e phase: la CEATE N a soumis **3** projets de loi ou d'arrêté suite au dépôt d'une initiative parlementaire au conseil dont elle dépend, à savoir :

- 98.451 Ivpa Sites pollués par des déchets. Frais d'investigation (Baumberger)
- 02.401 Ivpa Article constitutionnel pour une protection contre les dangers naturels (CEATE-N)
- 02.418 Ivpa Indemnisation pour nuisances sonores dues au trafic aérien. Garanties quant à la procédure (Hegetschweiler)

24 Initiatives des cantons

La CEATE-N a procédé à l'examen préalable de **2** initiatives des cantons (elles n'a pas donné suite à **2** d'entre elles) ; elles ont été rejetées au Conseil.

25 Autres activités

Outre les affaires qui lui ont été transmises par les bureaux des chambres, la CEATE-N, en vertu de l'article 15, al. 2, let. b et c RCN (cf. point 1), a traité **48 problèmes d'actualité** relevant de son domaine de compétences. Ainsi :

1	Dégâts forestiers par l'ouragan Lothar. Auditions
2	Décharge de Borfol. Information
3	CEATE 00-01 Examens des performances environnementales: SUISSE, OCDE 1998
4	CEATE 00-02 Vérification de la Politique forestière. Information et audition avec un invité
5	CEATE 00-03 Domaine aménagement du territoire. Présentation par la direction et

	audition avec 6 invités (2x)
6	CEATE 00-04 Gestion des déchets radioactifs. Invitation de la CEDRA et voyage en SF et S
7	CEATE 00-05 Systèmes nucléaires avancés. Séminaire
8	CEATE 00-06 Domaine eaux et géologie. Présentation par la direction et audition avec 3 invités
9	CEATE 00-07 Domaine environnement. Présentation par la direction et audition avec 7 invités
10	CEATE 00-08 Bruits des avions. Audition avec 11 et 4 invités (2x)
11	CEATE 00-09 Organisations environnementales. Audition avec 8 invités
12	CEATE 00-12 Demande Perrin. La Statistique globale suisse de l'énergie comme fondement de la politique énergétique suisse
13	CEATE 00-13 Groupe d'experts pour les tarifs d'acheminement de l'électricité. Membres
14	CEATE 00-14 Division principale de la sécurité des installations nucléaires (DNS) et ZWILAG. Information
15	CEATE 00-15 Dégâts causés par les intempéries en octobre 2000 (Gondo, VS, TI). Audition avec 5 invités
16	CEATE 00-16 Division acoustique/Lutte contre le bruit du LFEM. Audition avec 3 invités
17	CEATE 00-19 Le développement durable en Suisse. Rapport intermédiaire. Information
18	CEATE 01-01 Ordonnance sur le marché de l'électricité (OME). Consultation
19	CEATE 01-02 Monuments historiques et protection du paysage. Présentation et audition avec 2 invités
20	CEATE 01-04 Centrale éolienne de Mont Crosin. Visite et audition avec 6 invités
21	CEATE 01-05 IPCC. Information et audition avec 3 invités
22	CEATE 01-07 SuisseEnergie. Information
23	CEATE 01-08 Zones alluviales Aare-Reuss-Limmat. Visite et audition avec 5 invités
24	CEATE 01-09 Générateurs pour éoliennes. Visite
25	CEATE 01-10 Valorisation des déchets en matière plastique. Visite et audition avec 3 invités
26	CEATE 01-11 Biodiversité. Présentation avec 4 invités
27	CEATE 01-12 Négociations bilatérales Suisse-UE en matière d'environnement. Information
28	CEATE 01-13 Motion "Recherche alpine interdisciplinaire" (99.3483 Danioth/Inderkum), transmise au Conseil fédérale par le Conseil des Etats: Mise en œuvre
29	CEATE 01-15 Valeurs-cibles selon l'ordonnance sur l'énergie. Bilan. Audition avec 7 invités
30	CEATE 02-01 CENAL, Centrale nationale d'alarme. Visite et information
31	CEATE 02-02 OFEFP. Environnement et économie partenaires
32	CEATE 02-03 LFEM, Dübendorf. Invitation et visite
33	CEATE 02-04 Pet Wiederaufarbeitungsstopp ins neue Atomgesetz!
34	CEATE 02-05 Ukraine. Visite d'une délégation parlementaire, 9 personnes

35	CEATE 02-07 Rapport intermédiaire Lothar 2001
36	CEATE 02-11 Révision partielle de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire. Consultation
37	CEATE 02-12 OMC et protection de l'environnement. Auditions avec 8 invités
38	CEATE 02-14 Sommet mondial de Johannesburg 2002 sur l'environnement. Rétrospective, prospective. Audition avec 4 invités
39	CEATE 03-01 Visite du chantier du tunnel du Önzberg à Mattstetten et de la gravière IFF à Niederbipp
40	CEATE 03-02 DSN Division principale de la sécurité des installations nucléaires, Würenlingen. Visite
41	CEATE 03-03 Office FLAG DSN 2004-2007. Mandat de prestation. Consultation
42	CEATE 03-04 Office FLAG swisstopo 2004-2007. Mandat de prestation. Consultation
43	CEATE 03-05 Office FLAG MétéoSuisse 2004-2007. Mandat de prestation. Consultation
44	CEATE 03-06 Rapport IEA Suisse 2003
45	CEATE 03-08 Programme d'allégement 2003: SuisseEnergie
46	CEATE 03-11 Programme forestier Suisse. Information
47	CEATE 03-12 IPS Institut Paul Scherrer, Würenlingen
48	CEATE 03-16 MétéoSuisse, visite et information

23 OFEFP, 15 OFEN, 2 ARE, 1 OFEG, 7 autres

3 Composition de la commission, sous-commissions

31 Présidence

Présidente session d'hiver 1999 - session d'hiver 2001: Doris Stump (S/AG)

Vice-président session d'hiver 1999 - session d'hiver 2001: Christian Speck (V/AG)

Président session d'hiver 2002 - session d'hiver 2003: Christian Speck (V/AG)

Vice-président session d'hiver 2002 - session d'hiver 2003: Odilo Schmid (C/VS)

32 Membres de la commission

Composition de la commission à partir de la session d'hiver 1999 : *Stump, Speck, Bader Elvira, Bigger, Brunner Toni, Decurtins, Dupraz, Durrer, Eymann, Fischer, Hämmerle, Hegetschweiler, Keller, Kunz, Leutenegger Hajo, Leutenegger Oberholzer Susanne, Lustenberger, Maurer, Rechsteiner-Basel, Schmid Odilo, Sommaruga, Maillard, Steiner, Teuscher, Wyss.*

Démissions et nouveaux membres depuis la session d'hiver 1999 :

- Wirz-von Planta remplace Eymann
- Imfeld remplace Durrer
- Garbani remplace Leutenegger Oberholzer Susanne
- Marty Kälin remplace Maillard

33 Sous-commissions

La commission a institué les sous-commissions suivantes :

- 98.451 n 98.451 Ivpa Sites pollués par des déchets. Frais d'investigation (Baumberger):
Leutenegger Oberholzer Susanne, Hegetschweiler, Keller, Rechsteiner-Basel, Schmid Odilo
- 00.458 n Ivpa Séismes. Système national d'assurance pour les bâtiments (Hess Walter):
Rechsteiner-Basel, Eymann, Hegetschweiler, Kunz, Lustenberger
- 02.401 n Ivpa Article constitutionnel pour une protection contre les dangers naturels (CEATE -N) (ex 00.458):
Rechsteiner-Basel, Hämmerle, Hegetschweiler, Kunz, Lustenberger
- 02.418 n Ivpa Indemnisation pour nuisances sonores dues au trafic aérien. Garanties quant à la procédure (Hegetschweiler)
Fischer, Garbani, Keller, Imfeld, Stump
- 02.473 n Ivpa Loi sur le CO₂. Incitation à prendre des mesures d'économie d'énergie dans le bâtiment (Hegetschweiler): *Lustenberger*, Garbani, Hegetschweiler, Keller, Rechsteiner-Basel

4 Nombre de séances nécessaires

41 Commission

Ces travaux ont exigé au total **33** séances (non compris les séances organisées en période de session), équivalent à **61** jours de séances ou **272** heures (près de **4,5** heures par jour de séance en moyenne). Rappelons à titre comparatif qu'en 2000, la commission s'est réunie **13** jours, en 2001, **15** jours, en 2002, **19** jours et en 2003, **14** jours.

42 Sous-commissions

Ces travaux ont exigé au total **26** séances (non compris les séances organisées en période de session), équivalent à **26** jours de séances ou **65,5** heures (près de **2,5** heures par jour de séance en moyenne). Rappelons à titre comparatif qu'en 2000, les sous-commissions se sont réunies **7** jours, en 2001, **6** jours, en 2002, **3** jours et en 2003 **10** jours.

5 Remarques sur les travaux de la commission

51 Examen des objets émanant du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral soumet à intervalles très réguliers des conventions pour examen. La CEATE doit discuter puis se déterminer sur une proposition d'accepter ou de rejeter le texte en question. La CEATE demande à être informée plus tôt des travaux de mise au point de ces textes, comme le prévoit l'art. 47bis, al. 4 de la loi sur les rapports entre les conseils : les commissions sont ainsi en mesure de porter à la connaissance du Conseil fédéral leur avis sur les directives

et les lignes directrices du mandat de négociation. Le Conseil fédéral informe ensuite les commissions du déroulement des négociations.

52 Examen préalable des initiatives parlementaires

La plupart des initiatives ont donné lieu à un examen préalable bref, et ont donc pu être rapidement mises à l'ordre du jour des conseils.

Dans le cadre de l'lv.pa. 00.458, la CEATE-N a institué une sous-commission destinée à étudier la possibilité d'élaborer un article constitutionnel en guise d'avant-projet. Elle a finalement décidé de déposer sa propre initiative afin d'introduire un article constitutionnel pour une protection contre les dangers naturels (02.401), ce qui a conduit au retrait de l'initiative 00.458.

S'agissant de l'lv.pa. 02.473, une sous-commission a été chargée de définir en premier lieu comment l'objectif visé pouvait être atteint. La CEATE a ensuite proposé au conseil de donner suite à l'initiative. Celle-ci est aujourd'hui encore pendante.

53 Élaboration des projets de loi et d'arrêté (« 2^e phase » des initiatives parlementaires)

1. Pour l'initiative parlementaire 98.451 Sites pollués par des déchets. Frais d'investigation (Baumberger), une sous-commission a élaboré un projet, qui a été mis en consultation par le Conseil fédéral début septembre 2001. Après révision du projet, le Conseil fédéral a donné son avis le 28 mai 2003. L'objet est prêt à être soumis au Conseil national.

2. Les travaux visant à élaborer une initiative de commission sur un article constitutionnel pour une protection contre les dangers naturels étaient désormais achevés. Une sous-commission a procédé à l'audition d'experts avant d'élaborer un avant-projet qu'elle a mis en consultation. Le 18 novembre 2003 la CEATE a cependant rejeté l'avant-projet révisé lors du vote sur l'ensemble par 12 voix contre 11 (**02.401 Initiative parlementaire Article constitutionnel pour une protection contre les dangers naturels. CEATE-N**). Rappelons qu'en novembre 2001, le conseiller national Walter Hess avait retiré son initiative intitulée "Séismes. Système national d'assurance pour les bâtiments" (00.458) après que la CEATE eut décidé par 20 voix contre 4 d'élaborer elle-même une initiative sur ce sujet, destinée à mettre en place une base constitutionnelle permettant à la Confédération de faire en sorte qu'au moins les bâtiments publics comme les hôpitaux, les bâtiments du Parlement et du Gouvernement, les gares et les casernes soient conçus de manière à résister aux séismes. L'avant-projet mis au point par une sous-commission a été envoyé en consultation en 2002 pour être remanié et, ainsi qu'il a été dit, rejeté aujourd'hui par la commission. Celle-ci a fait valoir majoritairement qu'elle craignait de voir l'État se saisir de domaines qui ne font pas actuellement partie de ses attributions, et que cela n'entraîne des dépenses inconsidérées (avec par ex., la création d'un Office chargé spécifiquement de la mise en oeuvre des mesures antisismiques). Elle a rappelé dans ce contexte qu'il n'est nul besoin d'article constitutionnel pour mettre en application les normes (par ex. SIA) et prescriptions pertinentes actuelles, et indiqué qu'un article constitutionnel serait immanquablement concrétisé par une loi fédérale qui soulèverait le difficile problème de l'assurance anti-tremblements de terre.

3. Une sous-commission procède à l'élaboration d'un avant-projet sur l'initiative parlementaire 02.418 Indemnisation pour nuisances sonores dues au trafic aérien. Garanties quant à la

procédure (Hegetschweiler). Elle a chargé des experts externes de lui remettre un rapport d'expertise.

54 « Suivi régulier de l'évolution sociale et politique » (art. 15, al. 2, let. b RCN)

La CEATE-N a traité beaucoup moins de projets du Conseil fédéral (**23**) que de sujets qui relèvent de son domaine de compétences mais qui ne constituent pas (ou pas encore) des objets parlementaires (**48**). L'ensemble des objets a donné lieu à **12** interventions de la commission.

La CEATE a su parfois réagir très vite aux questions d'actualité et lancé le débat (par ex. : dégâts forestiers par l'ouragan Lothar, décharge de Bonfol, nuisances sonores provoquées par le trafic aérien à Zurich, tempêtes d'octobre 2000, programme d'allégement budgétaire 2003 : SuisseEnergie).

L'entretien qui a réuni pour la première fois les présidentes des deux commissions et les responsables des organisations écologistes a suscité un vif intérêt.

La commission s'est entretenue longuement des objets en cours et des projets à venir avec les responsables des offices concernés. Elle s'est également informée de certaines situations précises (par ex. fusion donnant naissance à l'OFEG, restructurations et création de l'ODT).

La CEATE a par ailleurs entrepris une nouvelle démarche en examinant pour la première fois une ordonnance, celle sur le marché de l'électricité. Une discussion bien structurée lui a permis d'aboutir à un résultat positif.

Enfin, la CEATE est parvenue à exploiter au maximum la marge de manœuvre qui lui est accordée selon l'art. 15, al.2, let. b RCN. Toutefois, il est impossible de prévoir à plus long terme et indépendamment de l'actualité les thèmes qui seront traités.

55 Coordination avec les autres commissions

Des échanges de vue ont régulièrement lieu entre le secrétariat de la commission d'une part, et l'Organe parlementaire de contrôle de l'administration et le secrétariat des Commissions de gestion d'autre part. Les domaines de compétences étant clairement définis, les différents thèmes ne donnent que rarement lieu à des discussions avec les autres commissions législatives. Les éventuels chevauchements, par exemple à l'occasion de l'attribution des objets, sont supprimés par le bureau avant l'adoption de la liste des nouveaux objets.

6 Vue d'ensemble: sujets importants à traiter au cours de la 47^e législature 2003 - 2007 en fonction des domaines de compétences de la CEATE-N (selon état actuel des connaissances)

61 Principaux objets du Conseil fédéral

- Protocole sur le transit du traité sur la Charte de l'énergie, ratification

- Loi sur les forêts, révision
- Loi sur le Parc national, révision
- Loi sur la protection de la nature et du paysage. Révision partielle
- Loi sur le marché du gaz
- Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), applications des garanties, ratification
- Loi sur la responsabilité civile en matière nucléaire
- Protocole de Göteborg (réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone).
Ratification
- Contrôle de la sécurité technique, loi fédérale
- Convention alpine. Protocoles de mise en oeuvre
- Projet de Loi fédérale sur les ouvrages d'accumulation
- La loi sur le CO₂ et sa mise en oeuvre
- Deuxième loi sur le marché de l'électricité

62 Objets internes

- Nouvelles dispositions dans la LPE sur les frais d'investigation concernant les sites pollués par des déchets (lv.pa. 2^e phase)
- Nouvelles dispositions dans la loi sur l'aviation et dans la loi sur l'expropriation concernant les garanties procédurales en cas de nuisances sonores dues au trafic aérien (lv.pa. 2^e phase)

ANNEXE

Objets du Conseil fédéral:

Numéro de l'objet	Objet	pendant	il en a été pris acte	adopté
1	85.019	Utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Accord avec l'Egypte	*	
2	98.029	Ivpo "Pour garantir l'AVS - taxer l'énergie et non le travail!"		*
3	99.055	Loi sur le marché de l'électricité		*
4	99.077	Mesures d'hygiène de l'air adoptées par la Confédération et les cantons. Rapport		*
5	99.086	Protection du Rhin. Convention		*
6	99.092	Prévention de la pollution des mers. Convention		*
7	00.013	Dégâts dans les forêts causés par l'ouragan "Lothar". Ordonnance de l'Assemblée fédérale et arrêté fédéral		*
8	00.015	Dégâts causés aux arbres fruitiers haute-tige par l'ouragan "Lothar". Loi fédérale urgente et arrêté fédéral		*
9	00.029	Pollution atmosphérique transfrontière. Convention relative aux métaux lourds		*
10	00.030	Loi sur l'énergie atomique. Modification de l'arrêté fédéral		*
11	00.036	Pollution atmosphérique transfrontière. Convention relative aux polluants organiques persistants		*
12	00.081	Organisation du territoire. Programme de réalisation 2000-2003		*
13	00.085	Convention PIC		*
14	00.096	Entreprise de la Linth. Liquidation		*
15	01.022	"MoratoirePlus" et "Sortir du nucléaire". Initiatives populaires et loi sur l'énergie nucléaire LEN		*
16	01.078	Couche d'ozone. Protocole de Montréal		*
17	01.083	Convention alpine. Protocoles de mise en oeuvre	*	
18	02.030	Stratégie du développement durable. Rapport 2002		*
19	02.059	Protocole de Kyoto. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques		*
20	02.073	Carburants désulfurés. Promotion		*
21	02.074	Polluants organiques persistants (Convention POP)		*
22	02.079	Environnement mondial. Crédit-cadre		*
23	02.094	Effet des mesures de promotion des technologies environnementales. Rapport		*

Initiatives parlementaires:

Numéro de l'objet	Objet	retiré	il a été donné suite	il n'a pas été donné suite	pendant	adopté
1	98.451		*		*	
2	00.417			*		
3	00.433	*				
4	00.458	*				
5	00.467			*		
6	01.417	*				
7	01.420			*		
8	01.421			*		
9	01.422			*		
10	01.443	*				
11	02.401		*		*	
12	02.418		*		*	
13	02.442				*	
14	02.453				*	
15	02.458				*	

		(Randegger)					
16	02.473	Ivpa Loi sur le CO ₂ . Incitation à prendre des mesures d'économie d'énergie dans le bâtiment (Hegetschweiler)				*	
17	02.474	Ivpa Loi sur l'approvisionnement en électricité (Groupe V)				*	
18	03.404	Ivpa Sécurité du transport de pétrole sur les mers (Teuscher)				*	
19	03.409	Ivpa Marché de l'électricité. Garantir l'approvisionnement (Speck)				*	
20	03.413	Ivpa Fiscalité du carburant diesel. Allègement neutre sur le plan budgétaire (Groupe V)	*				
21	03.414	Ivpa Montant de la taxe sur le CO ₂ . Référendum facultatif (Groupe V)				*	
22	03.431	Ivpa Elevage de petits animaux dans la zone agricole (Joder)				*	
23	03.439	Ivpa Promotion des énergies renouvelables sans incidences budgétaires (Kunz)				*	
24	03.441	Ivpa Meilleure utilisation des volumes de construction en zone agricole (Joder)				*	

Initiatives des cantons:

Numéro de l'objet	Objet	retiré	il a été donné suite	il n'a pas été donné suite	pendant	adopté
1	00.308			*		
2	00.311			*		

Initiatives populaires:

Numéro de l'objet	Objet	pendant	adopté	contre-projet adopté
1	98.029		*	
2	01.022			*

Motions et postulats de la CEATE-N:

Numéro de l'objet	Objet	rejeté/ a fait l'objet d'une décision de ne pas entrer en matière	retiré	transmis sous forme de postulat	classé, car objectif atteint	pendant	trans-mis
1	99.3574	Mo Développer le centre des villes dans le respect de l'environnement (99.411)					*
2	99.3576	Mo Energies renouvelables certifiées (99.055)	*				
3	00.3010	Mo Utilisation du bois comme source d'énergie (00.013)			*		
4	00.3011	Mo Protection de la main-d'oeuvre dans la loi sur les forêts (minorité Leutenegger Oberholzer) (00.0139)	*				
5	00.3184	Mo Stratégie fédérale de protection de l'air (99.077)					*
6	01.3000	Po Division acoustique/lutte contre le bruit du LFEM					*
7	01.3008	Po Exécution de la LME. Ordonnance: calendrier des travaux					*
8	01.3211	Po Centrales hydroélectriques présentant un intérêt historique					*
9	01.3424	Po Electricité produite par les usines d'incinération des ordures ménagères. Reprise			*		
10	01.3642	Po Valorisation des déchets en matière plastique			*		
11	02.3005	Mo Loi sur les forêts. Disparition de zones agricoles en raison de l'extension des forêts (CEATE - N) (01.443)				*	
12	02.3382	Mo Réduction du prix des gaz utilisés comme carburant, sans affecter les recettes fiscales, afin de diminuer les émissions de					

		CO ₂ (CEATE-N) (01.3690)						
13	03.3012	Mo Prise en compte des puits de carbone dans le Protocole de Kyoto (CEATE-N)					*	
14	03.3572	Mo Eviter les particules émises par les moteurs diesel (CEATE-N)					*	

Autres motions:

Numéro de l'objet		Objet	Rejeté	transmis sous forme de postulat	classé, car objectif atteint	pendant	transmis
1	98.3589	Mo Contradictions entre le droit de la protection de l'environnement et l'aménagement du territoire (Büttiker)					*
2	99.3483	Mo Recherche alpine interdisciplinaire (Inderkum)					*
3	00.3494	Mo Loi sur la protection des eaux. Règle d'exception pour le maintien d'unités de production électrique historiques (Hofmann Hans)	*				
4	01.3567	Mo Abroger le statut d'animal protégé actuellement accordé au loup (Maissen)	*				
5	01.3690	Mo Diminution des prix de diesel, gaz naturel, gaz liquide et biogaz aux fins de diminuer les émissions de CO ₂ dans le transport routier sans affecter les recettes fiscales (CEATE-E)	*				
6	03.3059	Mo CE. Marché de l'électricité. Garantir l'approvisionnement (Schweiger)				*	

Pétitions:

Numéro de l'objet	Objet	a donné lieu à intervention	transmis au Conseil fédéral pour qu'il en prenne acte	il a été pris acte, sans donner suite	classé, car objectif atteint

1	99-04	Pét Rüedi. Retrait de la Suisse du Intergovernmental Panel on Climate Change (GIEC/IPCC) (Conférence mondiale sur le climat)			* avec lettre; requête manifestement déraisonnable
2	01.2012	Pét Zuleyha Kirmizitas. Déclaration obligatoire pour les bois tropicaux		*	
3	02.2016	Pét CSAJ. Encouragement de la protection de l'environnement auprès de l'OMC		*	
4	02.2017	Pét CSAJ. Création d'un organe supranational pour les questions de protection de l'environnement		*	
5	02.2019	Pét WWF et Pro Natura. Pour la protection du loup		*	
6	02-04	Pet (via Mail) Wiederaufarbeitungsstopp ins neue Atomgesetz!		*	